



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

**Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.**

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 26/02/24

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

Epannes EP1

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

Société Ombrières sur réserves Averaudes

Société Ombrières sur réserves Averaudes

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

9 2 0 3 8 5 6 3 0 0 0 0 1 6

SASU

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

DESREUMAUX

CYRIL

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.



3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
30. Ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire.	Installations sur serres et ombrières d'une puissance égale ou supérieure à 250 kWc.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Ombrière photovoltaïque située sur une réserve de substitution à étanchéité artificielle (géomembrane) sur la commune de Epannes dans les Deux-Sevres.

4.2 Objectifs du projet

Production d'énergie renouvelable à partir de l'énergie du soleil.
Utilisation de l'ombre pour réduire l'évaporation de l'eau stockée.
Optimisation de la structure porteuse pour réduire l'action du vent sur la surface d'eau et donc réduire l'évaporation.
Valorisation d'une surface impactée.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

La phase travaux du projet est organisée de manière à ne pas endommager la réserve sur laquelle repose l'ombrière.

La phase travaux aura lieu pendant la période de niveau d'eau minimum (été/automne).

Les fondations de la structure de l'ombrière seront fixées dans le substratum rocheux sous la géomembrane.

L'étanchéité sera assurée par l'ajout d'une deuxième géomembrane au niveau de la fondation.

Les panneaux photovoltaïques seront fixés sur des tables d'une quinzaine de panneaux, eux-mêmes sur des poutrelles tubulaires.

Les poutrelles tubulaires reposeront en partie sur des piliers de soutien et sur le tour de ronde de la réserve.

Des câbles aciers traverseront la réserve à différents endroits et prendront ancrage à l'extérieur de la réserve au niveau du sol naturel. Ces câbles traverseront les digues dans des fourreaux dédiés au niveau de la bande de roulement.

La base vie pendant les travaux sera en partie à l'extérieur de la réserve et en partie sur un radeau se déplaçant aux différents endroits stratégiques.

La durée des travaux est estimée à 3 mois ce qui correspond à la période "basses eaux" de la réserve.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

La durée d'exploitation attendue sera de 30 ans à compter de la mise en service.

En phase d'exploitation, aucune présence humaine permanente n'est nécessaire. Néanmoins, l'exploitation et la maintenance de l'ombrière et tous les éléments électriques associés sera possible tout au long de l'année. Il sera possible de se déplacer sur les structures en treillis et d'avoir accès aux fondations pour les contrôles d'étanchéité. L'accès au câblage extérieur et fondations se fera depuis l'extérieur de la réserve et le tour de garde.

De plus, l'ouvrage est conçu pour permettre l'exploitation de la réserve. En effet, il sera possible de cheminer sur les digues et d'accéder au fond de la réserve. L'ombrière ne remettra pas en cause la stabilité de la digue et l'étanchéité de la réserve (des contrôles réguliers seront réalisés) pendant toute la durée de vie du projet. Pendant toute la phase d'exploitation, le projet permettra également de limiter l'évaporation de l'eau contenue dans la réserve.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface d'eau de la réserve au dessus de laquelle le projet sera installée	2.8 Ha
Puissance installée	5.4 MW
Distance maximale entre deux poutres	15 m
Hauteur des structures	63cm
Inclinaison des panneaux photovoltaïques	15°

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation:

Numéro : _____ Voie : Parcelle ZD-30-31-32-33-34

Lieu-dit : Le Fief de Ribray

Localité : Epannes

Code postal : 7 9 2 7 0 BP _____ Cedex _____

Coordonnées géographiques⁽¹⁾

Long. : 0 0 . 3 4 . 1 4 . 0 Lat. : 4 6 . 1 2 . 5 4 . N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ ' _____ " Lat. : _____ ° _____ ' _____ "

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " Lat. : _____ ° _____ ' _____ "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

(1) Pour l'outre-mer, voir notice explicative



4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, précisez les caractéristiques du projet « avant /après ».

Le projet vient se superposer sur la réserve de substitution qui a fait l'objet d'une demande d'autorisation environnementale par une société tiers.

Avant : Réserve de substitution à destination de l'irrigation agricole

Après : Le fonctionnement et la structure de la réserve ne sont pas impactés, une centrale photovoltaïque est implanté comme une ombrière au dessus de la surface d'eau.

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé à environ 840 m de la zone Natura 2000 ZPS FR5412007 nommée Plaine de Niort Sud-Est et à 1,3 km de la zone Natura 2000 FR5410100 nommée Marais Poitevin.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	



Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Epannes est située en zone de sismicité modérée. Certaines parties de la commune présentent également des risques existants d'inondation, de mouvements de terrain et de retrait-gonflement des argiles .
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Aucun effet négatif notable de l'ombrière sur son environnement immédiat.
L'approche ERC est respectée dans la mesure où les impacts sont évités.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ventelys considère que le projet d'ombrrière ne doit pas faire l'objet d'une évaluation environnementale. En effet, cette ombrrière se situe sur une réserve de substitution. Cette réserve est l'élément impactant majeur. L'impact complémentaire de l'ombrrière sur ce site artificialisé n'est pas notable. Par ailleurs, ce système d'ombrrière permet de réduire l'effet du vent et l'action du soleil sur la surface d'eau et donc de réduire l'évaporation. L'impact global de l'ouvrage est donc positif.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

Checklist Annexes obligatoires	
1	Cerfa n° 14734 joint au présent dossier
3	Chapitre 1 : Justificatif du projet, partie 1.A. "Localisation géographique du projet", carte 1
4	Chapitre 3 : Notice paysagère, partie 2. "Photomontages du projet" carte 1 et parties 2. A. "Photomontage vue rapprochée" et 2.B. "Photomontage vue éloignée" figures 4 et 5
5	Chapitre 1 : Justificatif du projet, partie 1.B. "Description technique" figure 1 et 2
6	Chapitre 1 : Justificatif du projet, partie 1.A. "Localisation géographique du projet", carte 2
7	Chapitre 1 : Justificatif du projet, partie 1.A. "Localisation géographique du projet", carte 3

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Chapitre 1 : Justificatif du projet Chapitre 2 : Notice naturaliste	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Chapitre 3 : Notice paysagère Chapitre 4 : Note d'évaporation	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Chapitre 5 : Contrôles de la géomembrane avant et après installation des panneaux photovoltaïques Chapitre 6 : Compatibilité SAGE et SDAGE	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Chapitre 7 : Compatibilité avec les documents d'urbanisme en vigueur	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Annexe 1 : Chapitre 4 de l'étude d'impact des réserves - Analyse des effets du projet (construction et exploitation) Annexe 2 : Chapitre 8 de l'étude d'impact des réserves - 8.5 Mesures en faveur des paysages	<input checked="" type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom DESREUMAUX

Prénom Cyril

Qualité du signataire _____

A Rueil-Malmaison

Fait le 20/02/2024


Signature du (des) demandeur(s)



Energies Partagées - a part of Eurowind Energy.

**Demande d'examen au cas par cas
préalable à la réalisation éventuelle
d'une évaluation environnementale**

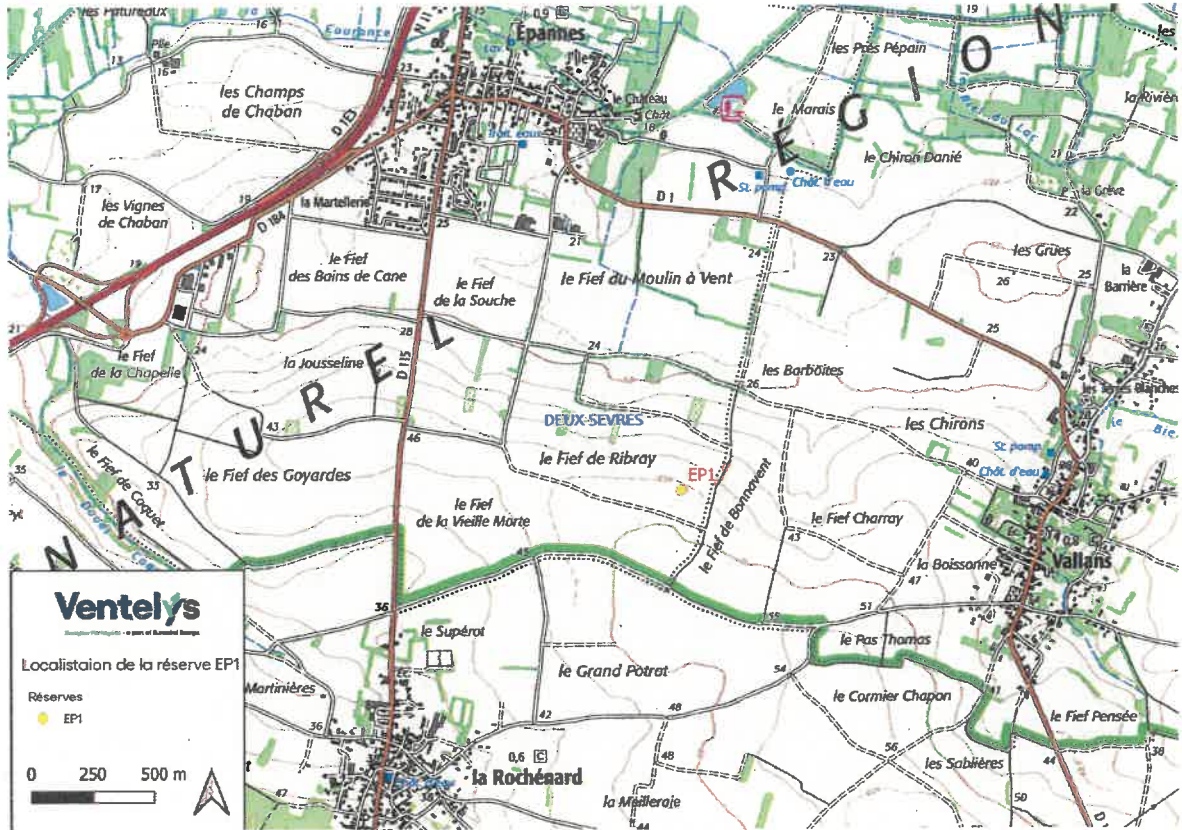
Beauregard – EP1

**Projet d'ombrière photovoltaïque
Sur réserve de substitution
EPANNES (79)**

1. Description du projet

A. Localisation géographique du projet

La centrale photovoltaïque sera située à 1,6 km de Epannes (79270), sur une réserve d'irrigation d'une surface de 35 357m², située sur les parcelles cadastrales ZD30, ZD31, ZD32, ZD33, ZD34.



Carte 1 Localisation de la réserve d'irrigation

Date : 20/12/2021



Localisation du
projet Besuregard -
EP1

Emprise du projet

VENTELIS
Fait le 09/10/2023
Elaboré par André Barreto
Source: Orthophotographie IGN

Carte 2: Plan des abords du projet

B. Description technique

Le projet d'ombrière photovoltaïque comprendra des tables photovoltaïques qui seront solidement fixées sur des poutres en I, ainsi que des onduleurs et un poste de livraison. Les poutres seront fixées sur des poteaux ancrés dans la base de la réserve, là où se trouve le sol naturel, et elles seront en porte-à-faux à la périphérie. L'ouvrage sera ancré solidement et ne reposera pas sur l'eau. Les tables auront des dimensions de 8 mètres de long sur 4,4 mètres de large, avec une inclinaison de 15 degrés et une orientation Est-Ouest. Cette configuration permettra de créer des dômes qui recouvriront une grande partie de la surface étanchéifiée de la réserve d'irrigation pour la réalisation de cette installation.

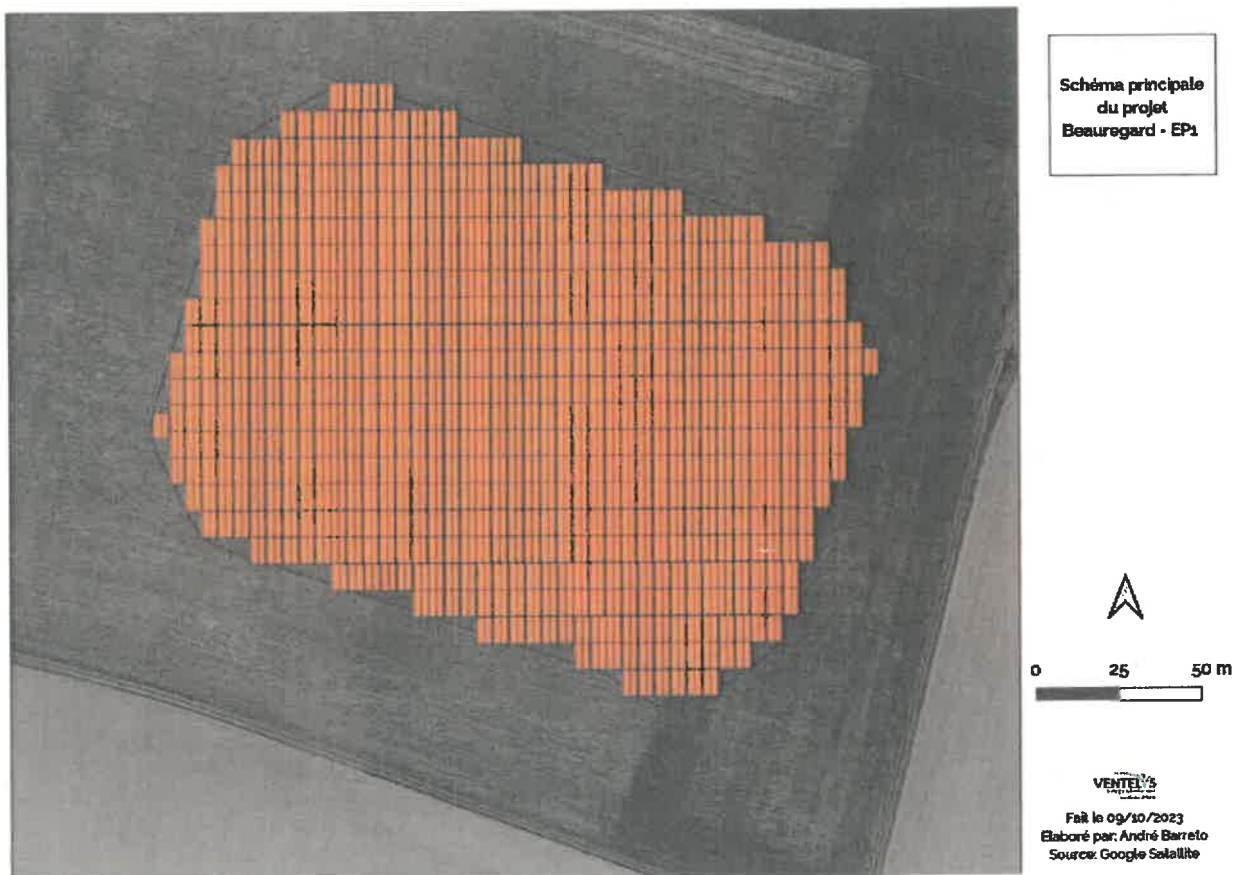


Figure 1 Schéma de la structure (source : Ventelys)

Pour information du public :

Les documents transmis par le pétitionnaire concernant cette demande d'examen au cas par cas sont trop volumineux pour être publiés. Seuls les éléments essentiels apparaissent dans ce formulaire.

Il est possible de solliciter la Direction départementale des territoires des Deux-Sèvres pour avoir accès à l'ensemble des pièces de ce dossier qui sont consultables par le public.

Tout demande devra être transmise à la DDT par voie électronique ou postale aux adresses suivantes :

- ddt-see@deux-sevres.gouv.fr
- Direction départementale des territoires des Deux-Sèvres 39 avenue de Paris
79 000 Niort

Cette demande devra préciser à minima :

le nom et l'adresse (email ou postale) du demandeur et/ou de l'association qu'il représente.

